Convention partenariale

LETTRE D'ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Aract Centre-Val de Loire et des SSTI volontaires de la Région Centre-Val de Loire ont engagé une collaboration pour développer une démarche de gestion collective du maintien en emploi. Cette démarche s'inscrit dans un projet porté par l'Aract concernant les Maladies Chroniques Évolutives dans les contextes professionnels. Celle-ci est **centrée sur l'analyse du travail avec une attention particulière portée sur les impacts de la maladie au travail** et se décline en 5 ateliers.

L'établissement .....s'engage sur :

- La mise en œuvre effective des **5 Ateliers** qui constituent la démarche
- La constitution d'un **groupe métier** lors de la constitution du référentiel
- La mise à disposition des **ressources temporelles et matérielles** nécessaires

Les participants des différents groupes veilleront sur toute la durée du projet à :

- être **présents** ou s'assurer de la continuité de leurs **remplacement**
- respecter la **confidentialité** des propos tenus et entendus lors des réunions
- effectuer les réunions dans les **meilleures conditions** (organisation, disponibilité, participation, bienveillance...)
- fournir les **informations nécessaires** à la réalisation des objectifs
- produire des **documents utiles** pour conduire le projet (comptes rendus de réunions, documents de restitution et de suivi...)

Les démarches, méthodes et expérimentations menées dans le cadre de ce projet feront l'objet d'une capitalisation. En contrepartie de l'action menée, les participants pourront être amenés à apporter leur témoignage dans le cadre d'actions de communication.

Chef d'établissement

Date :

Nom :

Signature :